



AM\_2017-01-14

---

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DE L'AVEQ  
QUI S'EST TENUE SAMEDI LE 14 JANVIER 2017 À 9 H 00  
AU P0-7000 DU PAVILLON PRINCIPAL  
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Sont présentes et constituent le quorum les associations suivantes :

MAGE-UQAC

MAGE-UQAC  
AGEUQTR  
FEUS  
CSU  
AGECAR  
SSMU  
GSA

Sont absentes les associations étudiantes suivantes :

Aucune

---

Sont présents les membres du conseil exécutif et observateurs.trices suivants.tes :

Alex Brassard  
Kristen Perry  
Christopher Gyorffy  
Clément Dallaire  
Hélène Villeneuve

Responsable aux cycles supérieurs  
Responsable mob.et dév. associatif  
Coordonnateur général  
Président d'assemblée  
Secrétaire d'assemblée

Est excusé.e le.la membre du comité exécutif suivant.e :  
Aucun.

**1. OUVERTURE**

**a) CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE**

CSU constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 9 h 24.

**b) RECONNAISSANCE DES TERRES AUTOCHTONES**

L'AVEQ et les associations autour de la table reconnaissent que les peuples autochtones ont été retirés de leurs terres selon les traités et que ces terres leur reviennent de droit car ce sont des terres ancestrales montagnaises.

**c) APPROBATION DE LA PRÉSIDENTE ET DU SECRETARIAT DE L'ASSEMBLÉE**

Sur PROPOSITION de MAGE-UQAC et APPUYÉ par l'AGECAR:

**AM2017-01-14.001**

Il est **RÉSOLU** que soient nommés M. Clément Dallaire à titre de président d'assemblée, et Mme Hélène Villeneuve à titre de secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Clément se présente. Il explique comment cela va se dérouler. C'est la première fois qu'il préside une assemblée avec le code Verroneau, et il précise qu'il l'a déjà fait à maintes reprises avec les codes Morin et Lespérance.

Enfin, le président d'assemblée fait un rappel des procédures.

## **2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur PROPOSITION de MAGE-UQAC et APPUYÉ par l'AGECAR:

**AM2017-01-14.002**

Il est **RÉSOLU** que soit adopté l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

3.a) Forme des procès-verbaux

Adoptée à l'unanimité

## **3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

Sur PROPOSITION de CSU et APPUYÉ par AGECAR:

**AM2017-01-14.003**

Il est **RÉSOLU** que soient adoptés les procès-verbaux des dernières rencontres avec une modification du nom du secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

En effet, l'AGEUQTR précise que, concernant le nom du secrétaire assemblée, ce n'est pas la bonne personne qui a fait le procès-verbal. Il demande que soit enlevé le nom qui se trouve sur le procès-verbal et que soit mis le bon.

### **a. FORME DES PROCÈS-VERBAUX**

MAGE-UQAC précise qu'en ce moment les procès-verbaux ne présentent que les propositions adoptées, sans verbatim. Il serait intéressant et pertinent d'avoir les verbatimes pour avoir un meilleur contenu et voir les démarches qui ont mené à l'adoption des résolutions.

Sur PROPOSITION de MAGE-UQAC et APPUYÉ par AGECAR:

**AM2017-01-14.004**

Il est **RÉSOLU** que les procès-verbaux des rencontres de l'AVEQ contiennent les verbatimes.

Adoptée à l'unanimité

CSU demande si la forme que doit prendre le procès-verbal est inscrite dans les statuts. Le MAGE-UQAC dit ne pas avoir trouvé la phrase exacte.

L'AGEUQTR dit qu'il y a eu une discussion voilà un an concernant les verbatimes à Concordia, et que la FEUS était là à l'époque et qu'il y a eu un débat à savoir si on met juste les propositions ou les verbatimes.

MAGE-UQAC dit qu'il ne s'agit pas de mettre mot à mot dans le procès-verbal. Pour certains c'est mot à mot mais juste l'essence, un peu plus détaillé, ce serait bien. Il arrive qu'il y a des informations sans proposition, et qu'en prenant uniquement les résolutions, on perd certaines informations.

Kristen Perry dit que les documents sont sur Google Doc.

On demande que soit affiché le procès-verbal en cours à l'écran, ce qui est fait.

#### **4. TOUR DE TABLE**

On procède au tour de table.

En premier lieu les participants.tes sont invités.ées à dire par quel pronom ils ou elles préfèrent se faire appeler.

Puis, ils sont invités.ées à dire ce qui se passe dans les associations, notamment au sujet d'une prochaine affiliation à l'AVEQ.

McGill dit qu'ils auront une campagne d'affiliation bientôt, ils sont présentement en préparation des bilans, doivent rencontrer les étudiants et parler aux associations sur le campus.

Le MAGE-UQAC dit qu'ils ont eu une assemblée générale spéciale le 1<sup>er</sup> décembre et qu'il y aura un référendum d'affiliation le 3 avril prochain. Il y a des détails qui restent à être peaufinés.

La FEUS ont reçu le mandat de revenir visiter les associations nationales pour voir ce qui se passe au niveau national et dans les différentes associations, mais le processus d'affiliation ne sera pas fait cette année. Si des membres demandent de constater des choses ils vont pouvoir les accompagner et leur donner l'occasion de se faire sa propre tête. Un référendum a été demandé par les membres l'année dernière mais il fut rejeté. Cela prend un délai pour faire à nouveau un référendum, alors ils sont en mode prise d'informations.

L'AGEUQTR confirme qu'il y aura un référendum d'affiliation à l'AVEQ qui sera fait à l'automne prochain.

#### **5. ÉLECTION PARTIELLE**

Le poste de coordonnateur.trice général.e est à combler.

On donne les explications de la procédure d'élection partielle.

Une seule candidature a été reçue, soit celle de Christopherr Gyorffy.

Il y aura présentation du candidat, une période de questions et une de délibération. Le vote sera fait par bulletin secret.

Les associations autour de la table discutent sur la forme que va prendre la période de questions.

L'AGEUQTR propose de laisser du temps pour la présentation de par la nature importante du poste, qui est un poste névralgique.

Le MAGE-UQAC précise que l'Assemblée n'est pas obligée de mettre du temps, qu'on peut le faire *free style*.

L'AGECAR demande si l'Assemblée prépare les questions d'avance ou si on lance de chaque côté les questions qu'on veut poser.

L'AGEUQTR dit que, suite à la présentation du candidat, on pourra voir les questions qui pourront être posées.

Le MAGE-UQAC rappelle qu'il n'y a qu'un seul candidat. Si après la période de questions on veut à nouveau lui poser des questions, il sera possible que le candidat réintègre la rencontre pour lui poser les questions supplémentaires.

On explique le déroulement de ce point au candidat et ce dernier se présente, fait un suivi de son implication précédente et explique ce qui l'a amené à briguer ce poste.

Les questions sont au sujet du dossier prioritaire à l'AVEQ selon le candidat, de son leadership, au sujet de sa réaction s'il y a adoption d'une position qui va à l'encontre de ses positions personnelles, d'une situation où il a dû faire preuve d'adaptation, de son expérience dans un poste de coordination, de sa vision concernant l'ASSÉ et l'UEQ, de sa vision de l'AVEQ, pourquoi il coordonnerait bien cette association, de la plus grande force et la plus grande faiblesse de l'AVEQ selon lui, de sa vue sur son implication à long terme, des pratiques optimales autour de la table de l'AVEQ, de sa vision de la gestion de la relation entre l'AVEQ et le gouvernement, de la distance entre les différents.tes exécutants.tes, et de l'importance des régions dans l'AVEQ.

AGECAR demande que soient données 2 minutes pour donner la vision de chaque association puis qu'on procède à un tour de table pour que chaque association puisse donner son opinion.

Sur PROPOSITION de MAGE-UQAC et APPUYÉ par CSU:

**AM2017-01-14.005**

Il est RÉSOLU que soit fait un huis clos sans la présence du candidat.

Adoptée à l'unanimité

Sur PROPOSITION de MAGE-UQAC et APPUYÉ par CSU:

**AM2017-01-14.006**

Il est RÉSOLU que soit levé le huis clos.

Adoptée à l'unanimité

On passe au vote secret sur l'élection du candidat.

Sur PROPOSITION de MAGE-UQAC et APPUYÉ par AGECAR:

**AM2017-01-14.007**

Il est RÉSOLU que soit élu M. Christopher Gyorffy à titre de coordonnateur général de l'AVEQ pour la fin du mandat 2016-2017.

Adoptée à l'unanimité suite au vote

Pour : 5

Contre :

Abstention : 2

L'AGEUQTR et la FEUS désirent que leurs abstentions soient notées au procès-verbal.

## **6. RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF**

### **a. RESPONSABLE À LA MOBILISATION ET AU DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF**

Kristen Perry confirme que les associations ont reçu son rapport dans les documents en lien avec cette rencontre. Si les associations ont des questions, elle les invite à ne pas se gêner.

Le MAGE-UQAC donne ses félicitations pour les relations média et le dossier contre les agressions sexuelles.

L'AGECAR dit que le rapport a été fait en respectant la proposition d'avoir des commentaires critiques et lève son chapeau car c'est ce à quoi l'association s'attendait.

L'assemblée prend acte.

### **b. RESPONSABLE AUX CYCLES SUPÉRIEURS**

Alex Brassard confirme que les associations ont reçu son rapport dans les documents en lien avec cette rencontre. Si les associations ont des questions, il les invite à ne pas se gêner.

Le MAGE-UQAC dit qu'il serait bien de développer un modèle de rapport d'officier.ère pour pour l'harmonisation et la structure organisationnelle. Il les invite à penser à une structure d'ici la prochaine rencontre. On précise qu'il est possible que les associations leur envoient des modèles.

L'assemblée prend acte.

## **7. FINANCES**

### **a. RAPPORTS FINANCIERS**

Les documents ont été reçus. Il s'agit des rapports financiers pour l'année en cours. Dans le budget de camp de mobilisation, il y a eu un surplus d'environ 12 000 \$ et le prochain point est pour voir où pourrait être mis ce montant d'argent.

Le MAGE-UQAC demande où se trouvent les DAS, soit les montants à payer au gouvernement, dans les états des résultats. On désire savoir où les trouver.

L'AVEQ précise que les DAS ne sont pas énoncés indépendamment, qu'ils se trouvent dans la ligne des salaires, et dit que l'ajout d'une ligne est faisable.

L'AGEUQTR dit qu'il serait bien que soient ajoutés les salaires et les avantages sociaux dans les états des résultats pour en faciliter la compréhension.

Le MAGE-UQAC demande une information supplémentaire concernant le compte 8000. On dit que lorsqu'il y a des cas où l'AVEQ fourni les traiteurs.euses et l'hôtel, le compte de revenu est de 5 000 \$ pour les remboursements.

Les états des résultats ne sont pas finaux, donc on ne les adopte pas.

L'assemblée prend acte.

### **b. RÉALLOCATION DE FONDS**

Il y a un surplus d'environ 12 000 \$ et on désire discuter afin de réallouer ce montant à un autre endroit et faire quelque chose d'intéressant avec cela.

CSU dit qu'au sujet de l'ordre du jour des commissions, il y a une recherche sur les frais pour les étudiants.tes internationaux.ales sur les prix cohorte, et ce serait pertinent de mettre le surplus dans cette recherche.

Il y a discussion concernant la mobilisation, et on dit qu'il serait intéressant de faire des ateliers si on a des thématiques, afin d'inviter des gens à parler sur les campus, et que ce fonds pourrait être utilisé pour cela. On confirme qu'il y a une partie du budget de mobilisation qu'on n'a pas encore touché.

Le MAGE-UQAC demande s'il y a des formations pour les officiers.ères de l'AVEQ style lac-à-l'épaule et que ce montant pourrait être utilisé pour cela. L'AVEQ confirme qu'ils ont eu une formation ensemble et qu'il reste encore un montant de 2 000 \$ dans le budget formation et dépenses de l'exécutif.

Le MAGE-UQAC explique qu'ils tiennent 3 lac-à-l'épaule par mandat et quand ils se déroulent.

L'AGECAR dit qu'il serait bien d'allouer un montant pour des chercheurs.euses afin que ces derniers.ières puissent faire le tour des campus pour présenter la recherche et demande s'il y a un montant dans ce compte.

L'AVEQ confirme qu'ils ont un budget dans la commission de recherche de 7 500 \$, et 2 000 \$ pour les déplacements, que certaines dépenses reliées à la recherche étaient plus hautes que prévu et que le coût de traduction des rapports est plus élevé que prévu.

CSU demande de chiffrer le coût de recherche supplémentaire et questionne l'AVEQ à savoir si c'est suffisant ce qui reste dans ce compte.

Alex Brassard fait le tour des recherches faites au courant des derniers mois en lien avec l'état des résultats.

L'AGECAR dit qu'il y aurait possibilité de mettre en place une nouvelle recherche, et utiliser une partie du fonds en mobilisation serait une excellente idée.

L'AGEUQTR dit qu'avec 2 campagnes d'affiliation et les campagnes de mobilisation, cela va prendre pas mal de budget.

Sur PROPOSITION de MAGE-UQAC et APPUYÉ par AGEUQTR:

**AM2017-01-14.008**

Il est RÉSOLU que mis en dépôt le présent point et qu'il soit ramené lors de la réouverture de l'Assemblée des membres.

Adoptée à l'unanimité

Sur PROPOSITION de AGEUQTR et APPUYÉ par MAGE-UQAC:

**AM2017-01-14.009**

Il est RÉSOLU que soit ajournée l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité





AM\_2017-01-15

---

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DE L'AVEQ  
QUI S'EST TENUE DIMANCHE LE 15 JANVIER 2017 À 9 H 00  
AU P0-7000 DU PAVILLON PRINCIPAL  
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Sont présentes et constituent le quorum  
les associations suivantes :

MAGE-UQAC

MAGE-UQAC

AGEUQTR

FEUS (quitte à 10 h 06)

CSU

AGECAR

SSMU

GSA

Sont absentes les  
associations étudiantes  
suivantes :

Aucune

---

Sont présents les membres du conseil exécutif et observateurs.trices suivants.tes :

Alex Brassard

Kristen Perry

Christopher Gyorffy

Isaac Stethem

Clément Dallaire

Hélène Villeneuve

Responsable aux cycles supérieurs

Responsable mob.et dév. associatif

Coordonnateur général

Conseiller à l'exécutif

Président d'assemblée

Secrétaire d'assemblée

Est excusé.e le.la membre du comité exécutif suivant.e :

Aucun.

## **1. OUVERTURE**

### **a) CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE**

MAGE-UQAC constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 9 h 23.

### **b) RECONNAISSANCE DES TERRES AUTOCHTONES**

Nous voudrions commencer en soulignant que les terres sur lesquelles nous sommes réunis.ies font partie du territoire traditionnel non cédé des Pekuakamiulnuatsh, faisant parti de la grande communauté des innus.

### **c) APPROBATION DE LA PRÉSIDENTE ET DU SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE**

Sur PROPOSITION de MAGE-UQAC et APPUYÉ par CSU:

**AM2017-01-15.001**

Il est **RÉSOLU** que soient nommés M. Clément Dallaire à titre de président d'assemblée, et Mme Hélène Villeneuve à titre de secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

**7. FINANCES**

**b. RÉALLOCATION DE FONDS**

Nous reprenons ce point car, suite aux commissions d'hier, les associations ont pu discuter ensemble de la réallocation du fonds.

MAGE-UQAC explique que, selon le vice-président aux affaires financières du MAGE-UQAC, la commission recherche a besoin d'avoir plus d'argent.

Sur PROPOSITION de MAGE-UQAC et APPUYÉ par CSU:

Il est **RÉSOLU** que soit pris 2 000 \$ et mis dans la recherche et qu'environ 5 000 \$ soit mis pour la mobilisation.

Sera amendée

CSU propose un amendement :

Sur PROPOSITION de CSU et APPUYÉ par AGECAR:

**AM2017-01-15.002**

Il est **RÉSOLU** que soit modifiée la résolution suivante :

Il est **RÉSOLU** que soit pris 2 000 \$ et mis dans la recherche et qu'environ 5 000 \$ soit mis pour la mobilisation.

Par la suivante :

Il est **RÉSOLU** que soit pris 2 000 \$ et mis dans la recherche et qu'environ 5 000 \$ soit mis pour les actions directes.

Adoptée à l'unanimité

On dit qu'il est important de mettre les montants dans les bons comptes car il y a des budgets fixés par l'Assemblée.

CONSIDÉRANT que selon l'article 10 de ses Règlements généraux, c'est un objectif de l'AVEQ de "défendre une variété d'intérêt étudiant ainsi que les réalités propres aux différentes régions du Québec;

CONSIDÉRANT que les besoins des associations étudiantes seront uniques dans leur nature ou forme;

CONSIDÉRANT qu'une association étudiante locale est la mieux placée pour évaluer ses besoins propres;

CONSIDÉRANT que les associations étudiantes de taille relative plus petites ont moins de ressources financières à leur disposition;

Sur PROPOSITION de CSU et APPUYÉ par MAGE-UQAC:

**AM2017-01-15.003**

Il est RÉSOLU que l'AVEQ créé une ligne budgétaire ayant pour but de financer l'embauche d'employé.e.s par les associations membres pour conduire leurs propres recherches et campagnes.

Adoptée à l'unanimité

Sur PROPOSITION de CSU et APPUYÉ par MAGE-UQAC:

**AM2017-01-15.004**

Il est RÉSOLU que les associations membres soient souveraines dans l'allocation des fonds qui leur sont alloués, avec pour seule limitation le mandat ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

Sur PROPOSITION de CSU et APPUYÉ par MAGE-UQAC:

**AM2017-01-15.005**

Il est RÉSOLU que la proportion allouée à chaque association soit inversement proportionnelle au nombre d'étudiant.e.s qu'elle représente.

Adoptée à l'unanimité

Sur PROPOSITION de CSU et APPUYÉ par MAGE-UQAC:

**AM2017-01-15.006**

Il est RÉSOLU que l'existence de cette ligne budgétaire soit ajoutée aux règlements généraux, de façon à ne pas devenir un objet de dispute pour les années à venir.

Adoptée à l'unanimité

Sur PROPOSITION de CSU et APPUYÉ par MAGE-UQAC:

**AM2017-01-15.007**

Il est RÉSOLU que cette ligne budgétaire soit créée pour le budget de 2017-2018.

Adoptée à l'unanimité

Sur PROPOSITION de CSU et APPUYÉ par MAGE-UQAC:

**AM2017-01-15.008**

Il est RÉSOLU qu'une proposition d'amendement aux règlements généraux ainsi qu'une politique d'administration pour la ligne budgétaire, si nécessaire, soient présentées à la prochaine Assemblée.

Adoptée à l'unanimité

CSU dit que, selon leur expérience de la campagne contre la hausse des frais, ce serait possible d'embaucher 2 personnes en contractuel pour les aider au niveau des recherches, du matériel de mobilisation, etc. Les petites associations n'ont pas les mêmes moyens.

Le MAGE-UQAC se dit content de ce genre de positions, de par la différence entre les régions et les grands centres.

CSU se questionne concernant le montant.

L'AGECAR dit qu'il s'agit d'une excellente idée.

Christopher Gyorffy dit que si les associations réussissent leurs affiliations à l'Association Nationale, lors du prochain congrès on pourra en rediscuter et prendre une décision car nous aurons une idée plus claire des finances de l'AVEQ et on pourra alors prendre une décision.

Le MAGE-UQAC n'est pas en désaccord mais désire apporter sa réflexion : selon le but des associations nationales, il est important de réunir les points généraux qui nous rassemblent. Les recherches qui répondent aux besoins de l'ensemble des associations, c'est important. Cette responsabilité devrait revenir aux associations. Il rappelle qu'il y a des initiatives qui peuvent être portées par chaque association membre et répondre à leurs besoins et initiatives plus large cela va libérer les petites associations et se concentrer sur les trucs plus pointus.

L'AGECAR dit que depuis sa création, l'AVEQ s'est donné la mission de respecter la souveraineté locale. L'objectif du fonds est de donner la possibilité aux associations de continuer de se développer. D'où l'importance et sa pertinence. L'AVEQ peut être présente sur les enjeux locaux.

On dit qu'au national le type de recherche n'est pas le même que les recherches de type association de région. L'idée derrière est de permettre aux associations qui ont moins de budget d'avoir une autonomie de comment sera faite la recherche.

L'AGECAR dit qu'il faudra voir à structurer le tout pour la prochaine assemblée.

Le MAGE-UQAC dit que, dans les positions, on pourrait rajouter que les preuves soient amenées (factures et autres) et que les fonds soient donnés après la réception des preuves. De plus, le MAGE-UQAC demande aux autres associations si elles désirent mandater Alex Brassard afin de travailler là-dessus. Le MAGE-UQAC dit que pour aider on pourrait envoyer nos exemples de politique par rapport aux subventions des recherches et plus localement combien chaque association met dans ses recherches et combien elle aurait besoin.

Christopher Gyorffy propose aux associations de demander à Alex Brassard de faire une recherche sur les besoins des associations de région et de monter une politique incluant les besoins financiers.

Sur PROPOSITION de AGECAR et APPUYÉ par MAGE-UQAC:

**AM2017-01-15.009**

Il est RÉSOLU que soit mandaté l'exécutif de l'AVEQ de se pencher et de travailler sur la mise en place d'une politique en lien avec l'allocation de fonds pour les associations
--

membres pour des recherches et des campagnes, et de déterminer les besoins nécessaires pour l'ensemble des associations étudiantes.

Adoptée à l'unanimité

Le MAGE-UQAC dit qu'ainsi on répond aux critiques par rapport aux grandes associations nationales, car une des principales questions des associations lors du processus d'affiliation nationale est : pourquoi donner de l'argent qui va aller à Montréal?

## **8. COMMUNICATIONS**

### **a. COMMUNICATIONS INTERNES**

CONSIDÉRANT que le partage direct d'information est vital pour la communication au sein d'une organisation;

CONSIDÉRANT que tout.e.s n'ont pas accès, ou n'ont pas le désir d'utiliser les médias sociaux tel que Facebook du tout, ou pour un usage professionnel;

CONSIDÉRANT que les coordonnées des personnes impliquées dans l'AVEQ, tel que les membres des comités externes des associations membres, ne sont pas toujours publiquement accessibles;

Sur PROPOSITION de CSU et APPUYÉ par MAGE-UQAC:

#### **AM2017-01-15.010**

Il est **RÉSOLU** que l'AVEQ crée un listserv et que les emails diffusés à travers ce listserv ne requièrent pas l'approbation préalable d'un modérateur ou d'une modératrice.

Adoptée à l'unanimité

On dit que Facebook c'est sympathique mais que ça reste une plateforme privée.

Le MAGE-UQAC demande si cela requiert des fonds, et si l'AVEQ les a. C'est très pertinent et concernant la modération, tous sont capables de se modérer mais il s'agit de donner des lignes claires pour l'utilisation de ce listserv.

On propose que les propositions de résolutions, incluant les considérants, soient mis dans un document distinct.

Sur PROPOSITION de MAGE-UQAC et APPUYÉ par CSU:

#### **AM2017-01-15.011**

Il est **RÉSOLU** qu'une forme d'avis d'inscription soit préparée afin d'améliorer la préparation de l'Assemblée des membres.

Adoptée à l'unanimité

Le MAGE-UQAC propose d'envoyer l'avis d'inscription de base qui y est utilisé. On présente un avis d'inscription tel que le fait le MAGE-UQAC pour montrer à quoi cela ressemble.

L'AGEUQTR dit avoir remarqué que sur le groupe Facebook des associations étudiantes qui participent à l'AVEQ, plusieurs personnes sont présentes alors qu'elles ne sont plus en poste dans leur association. On dit qu'un ménage doit être fait afin de garder le groupe Facebook un groupe de travail efficace.

Sur PROPOSITION de AGECAR et APPUYÉ par MAGE-UQAC:

**AM2017-01-15.012**

Il est RÉSOLU qu'un ménage du groupe Facebook soit fait par l'exécutif de l'AVEQ afin de garder uniquement les personnes actives au sein de l'AVEQ.

Adoptée à l'unanimité

L'AVEQ confirme avoir déjà fait un premier ménage et qu'ils ne savent pas qui retirer. Le conseiller à l'exécutif aimerait qu'il y ait un.e administrateur.trice de chaque association sur le groupe Facebook.

Le MAGE-UQAC explique qu'il a un bottin des associations et que chaque association membre doit leur envoyer la liste de leur comité exécutif avec les noms et les emails.

Sur PROPOSITION de MAGE-UQAC et APPUYÉ par AGEUQTR:

**AM2017-01-15.013**

Il est RÉSOLU que soit créé un bottin regroupant les associations participant aux assemblées de l'AVEQ et que chaque exécutif mette à jour sa partie, permettant ainsi un meilleur suivi du groupe Facebook.

Adoptée à l'unanimité

CONSIDÉRANT qu'il est important pour les membres d'être régulièrement informés des activités de l'AVEQ entre les Assemblées;

CONSIDÉRANT qu'un excès de rapport serait détrimental à la charge de travail des exécutant.e.s de l'AVEQ;

Sur PROPOSITION de CSU et APPUYÉ par MAGE-UQAC:

Il est RÉSOLU que les exécutant.e.s publient un rapport mensuel sur leurs activités.

Sera amendée

Sur PROPOSITION de CSU et APPUYÉ par MAGE-UQAC:

Il est RÉSOLU que es exécutant.e.s publient un rapport (suivi (amendement)) mensuel sur le plan d'action de l'AVEQ et ses activités de représentations.

Sera amendée

Sur PROPOSITION de CSU et APPUYÉ par MAGE-UQAC:

Il est RÉSOLU que ces rapports (suivis (amendement)) ne nécessitent pas de rédaction formelle.

Sera amendée

Sur PROPOSITION de CSU et APPUYÉ par MAGE-UQAC:



Il est **RÉSOLU** que ces rapports (suivis (amendement)) soient présentés exclusivement aux membres, via la section membre du site internet, ou tout autre moyen jugé approprié par les membres.

Sera amendée

CSU dit que cela permettrait aux associations membres d'être au courant de ce qui se passe.

L'AGECAR dit que, concernant la phrase « que ces rapports ne nécessitent pas de rédaction formelle », cela entre en contradiction avec ce qui a été dit hier. L'AGECAR se questionne sur la contradiction pour éviter un flou.

Le MAGE-UQAC est d'accord avec l'AGECAR et propose d'envoyer un exemple de rapport d'officier.ère du MAGE-UQAC.

CSU dit qu'il ne faut pas remplacer les vrais rapports mais avoir des mises à jour. Ce peut être en forme de point, le but n'est pas qu'à chaque mois les officiers et officières prennent beaucoup de temps.

La FEUS avise l'Assemblée qu'elle doit quitter plus tôt car leur vice-rectorat veut une rencontre à tout prix et rapidement.

Discussion sur rapport vs suivi. On dit qu'il y a 3 à 4 mois entre chaque Assemblée, on voit ce qui se passe par les communications mais la forme est importante au niveau de la transparence. Il n'y a rien à cacher pour le moment. L'intérêt d'un rapport mensuel, permet d'aller directement aux membres étudiants de manière générale et permet de dire : voici ce qu'un.e exécutant.e fait durant son mois, et cela permet aux exécutants.es suivants.es de voir ce qui se fait, et explique bien au jour le jour ce que font les exécutants.es. De plus, cela donnerait une idée du nombre d'heures effectuées par les exécutants.es car pour le moment on ignore le nombre d'heures.

Kristen Perry fait un bilan de toutes les heures quelle fait.

L'AGECAR considère que c'est beaucoup de temps et l'objectif est de savoir sur quoi l'exécutif de l'AVEQ travaille, de voir sur quoi ils ont travaillé.

Christopher Gyorffy dit que, si le MAGE-UQAC veut qu'on utilise cette structure pour les prochains rapports pour les prochaines Assemblées, cette structure peut être employée.

Le MAGE-UQAC dit que cela dépend de ce qu'on veut faire avec et à qui il sera envoyé. Quand les officiers.ières du MAGE-UQAC les font c'est fait pour que tout le monde impliqué ou non, comprenne. Il faudrait s'inspirer de cela, et ainsi avoir les informations, non pas juste celles diffusées dans les médias.

Discussions sur un rapport produit à tous les mois, des suivis qui doivent être faits à l'interne, d'une structure convenable, du fait que ce doit être lisible, etc.

L'AGECAR dit que le document doit être formel et présenté aux membres qui souhaitent savoir ce qui est fait par l'exécutif de l'AVEQ. Au lieu d'être à chaque mois, il est possible que ce soit fait aux trois mois. L'important est la transparence.

CSU propose un amendement :

Sur PROPOSITION de CSU et APPUYÉ par AGECAR:

**AM2017-01-15.014**

Il est RÉSOLU que soit modifiée la résolution suivante :

Il est RÉSOLU que les exécutant.e.s publient un rapport mensuel sur leurs activités.

Pour la suivante :

Il est RÉSOLU que les exécutant.e.s publient un suivi mensuel sur leurs activités.

Adoptée à l'unanimité

Sur PROPOSITION de CSU et APPUYÉ par AGECAR:

**AM2017-01-15.015**

Il est RÉSOLU que soit modifiée la résolution suivante :

Il est RÉSOLU que es exécutant.e.s publient un rapport mensuel sur le plan d'action de l'AVEQ et ses activités de représentations.

Pour la suivante :

Il est RÉSOLU que es exécutant.e.s publient un suivi mensuel sur le plan d'action de l'AVEQ et ses activités de représentations.

Adoptée à l'unanimité

Sur PROPOSITION de CSU et APPUYÉ par AGECAR:

**AM2017-01-15.016**

Il est RÉSOLU que soit modifiée la résolution suivante :

Il est RÉSOLU que ces rapports ne nécessitent pas de rédaction formelle.

Pour la suivante :

Il est RÉSOLU que ces suivis ne nécessitent pas de rédaction formelle.

Adoptée à l'unanimité

Sur PROPOSITION de CSU et APPUYÉ par AGECAR:

**AM2017-01-15.017**

Il est RÉSOLU que soit modifiée la résolution suivante :

Il est RÉSOLU que ces rapports soient présentés exclusivement aux membres, via la section membre du site internet, ou tout autre moyen jugé approprié par les membres.

Pour la suivante :

Il est RÉSOLU que ces suivis soient présentés exclusivement aux membres, via la section membre du site internet, ou tout autre moyen jugé approprié par les membres.

Adoptée à l'unanimité

Retour sur les principales telles que amendées.

Sur PROPOSITION de MAGE-UQAC et APPUYÉ par CSU:

Il est RÉSOLU qu'une forme de rapport formel soit travaillée d'ici la prochaine Assemblée des membres et qu'elle y soit adoptée.

Sera amendée

L'AGECAR propose un amendement :

Sur PROPOSITION de AGE CAR et APPUYÉ par CSU:

**AM2017-01-15.018**

Il est RÉSOLU que soit modifiée la résolution suivante :

Il est RÉSOLU qu'une forme de rapport formel, soit travaillée d'ici la prochaine Assemblée des membres et qu'elle y soit adoptée.

Pour la suivante :

Il est RÉSOLU qu'une forme de rapport formel, qui serait présentée à chaque Assemblée des membres, soit travaillée d'ici la prochaine Assemblée des membres et qu'elle y soit adoptée.

Adoptée à l'unanimité

#### **b. COMMUNICATIONS EXTERNES**

CSU dit ne pas être très familier avec le code Véronneau, et demande si c'est possible. Après vérification nous ne pouvons rouvrir l'ordre du jour car il fut adopté la veille de la présente rencontre.

On procède à la lecture de la partie du code Véronneau qui stipule : *...toujours dans le cas d'un ajournement, à la reprise des travaux, l'ordre du jour de l'assemblée est le même que l'ordre du jour de l'assemblée qui avait été ajournée. L'ordre du jour ne peut donc être modifié...*

Discussion sur la possibilité de lever les règlements.

Selon l'article 34, il est possible de suspendre un ou des articles et l'adoption doit se faire aux trois-quarts des membres présents.

On désire ajouter les points suivants à l'ordre du jour : Nomination du comité électoral et prochaine Assemblée.

Sur PROPOSITION de MAGE-UQAC et APPUYÉ par CSU:

**AM2017-01-15.019**

Il est RÉSOLU que soit suspendu l'article 34 du code Véronneau.

Adoptée à l'unanimité suite au vote

Pour : 5

Contre :

Abstention : 1

Sur PROPOSITION de MAGE-UQAC et APPUYÉ par CSU:

**AM2017-01-15.020**

Il est RÉSOLU que soit modifié l'ordre du jour de la présente rencontre afin d'ajouter les points suivants :

9. Élections générales de l'exécutif

11. Prochaine Assemblée

Adoptée à l'unanimité

Les associations ont décidé de lever les procédures dans le but d'ajouter des points qui furent oubliés, considérant que le code Véronneau ne permet pas l'ajout de point suite à une séance qui a été ajournée.

Il n'y a rien au niveau des communications externes.

**9. ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE L'EXÉCUTIF**

L'AVEQ dit qu'il faudra faire des élections, normalement en avril, car le mandat doit débiter le 1<sup>er</sup> mai. La date sera fixée en fonction de la date de la prochaine Assemblée.

On explique qu'on a besoin d'un comité électoral, et préférablement avoir un représentant de chaque association membre et un.e DGE qui doit provenir d'une association membre. On peut présenter sa candidature dès maintenant ou encore on peut l'avoir envoyée préalablement. Puis il faudra tenir une discussion sur l'éligibilité des postes. Concernant l'exception l'année dernière concernant l'élection de personne non membre, les associations peuvent le demander à nouveau cette année. On précise qu'il y a une compensation financière de 600 \$ pour le/la DGE.

Sur PROPOSITION de MAGE-UQAC et APPUYÉ par CSU:

**AM2017-01-15.021**

Il est RÉSOLU que, pour les élections du mandat 2017-2018, que soient nommés les membres du comité électoral suivants :

Sera amendée

Sur PROPOSITION de MAGE-UQAC et APPUYÉ par CSU:

**AM2017-01-15.022**

Il est **RÉSOLU** que soit modifiée la résolution suivante :

Il est **RÉSOLU** que, pour les élections du mandat 2017-2018, que soient nommés les membres du comité électoral suivants :

Pour la suivante :

Il est **RÉSOLU** que, pour les élections du mandat 2017-2018, que soient nommés les membres du comité électoral suivants :

Aloyse Muller  
Renaud Bisson-Dion

Adoptée à l'unanimité

Sur PROPOSITION de MAGE-UQAC et APPUYÉ par CSU:

**AM2017-01-15.023**

Il est **RÉSOLU** que soit nommée Lucinda Marshall-Kiparissis au poste de DGE pour les élections du mandat 2017-2018.

Adoptée à l'unanimité

Le MAGE-UQAC dit avoir un malaise pour le montant qui est donné pour le poste de DGE. Le représentant ne dit pas qu'elle va faire un mauvais travail, mais c'est dans l'optique de ne pas nommer des personnes proches de nous et leur donner de l'argent, surtout un gros montant, surtout si on ne sait pas combien de temps ça prend. Pour cette première année, on pourrait donner un montant moindre et voir par la suite combien de temps doit être mis dans ce dossier. Il y aurait par la suite une réévaluation à la hausse en lien avec le nombre d'heures mis.

Discussion du fait que le montant n'est pas inclus dans les règlements généraux mais bien dans la politique électorale. On fait la lecture de la partie intéressante. Section 1, partie 4.

On dit qu'il s'agit d'un gros travail pour le la DGE et que le rapport produit à la fin fait état également du nombre d'heures et qu'il sera possible de s'ajuster en conséquence.

L'AGEUQTR dit qu'il s'agit de la seconde élection générale et qu'il y a beaucoup de mécanismes à mettre en place, puis on pourra procéder à la réévaluation par la suite.

Sur PROPOSITION de CSU et APPUYÉ par MAGE-UQAC:

Il est **RÉSOLU** que les candidatures aux postes des officiers de l'AVEQ, soient ouvertes aux associations non-membres de l'AVEQ.

Sera amendée

L'AGECAR propose un amendement;

Sur PROPOSITION de AGECAR et APPUYÉ par MAGE-UQAC:

**AM2017-01-15.024**

Il est RÉSOLU que soit modifiée la résolution suivante :

Il est RÉSOLU que les candidatures aux postes des officiers.ères de l'AVEQ, soient ouvertes aux associations non-membres de l'AVEQ.

Pour la suivante :

Il est RÉSOLU que les candidatures aux postes des officiers.ères de l'AVEQ, exceptionnellement pour le mandat 2017-2018, soient ouvertes aux associations non-membres de l'AVEQ.

Adoptée à l'unanimité

L'AVEQ n'est pas tout à fait d'accord avec l'amendement car dans les associations nationales il y a une espèce de jeu qui se déroule pour les personnes qui désirent se présenter, et certaines prennent un seul cours pour s'assurer de pouvoir se présenter. On dit qu'on comprend la logique.

Discussion sur la fermeture ou l'ouverture des instances aux externes qui désirent se présenter, que ce n'est pas nécessairement pragmatique de fermer les instances tout de suite, que l'amendement initial permet ce potentiel et ne pense pas que ce soit obligatoire d'ajouter le mot « exceptionnellement ».

Sur PROPOSITION de CSU et APPUYÉ par AGEUQTR:

**AM2017-01-15.025**

Il est RÉSOLU que soit faite une pause de 15 minutes.

Adoptée à l'unanimité

Questions et discussion concernant la limite du nombre de mandats et si une personne qui est graduée ne peut pas se représenter. On précise qu'il n'y a aucune limite pour le nombre de mandats. Concernant la graduation d'un.e officier.ière, on dit que la personne peut faire le mandat après avoir fini ses études mais qu'elle doit être étudiante l'année précédente.

On rappelle que, si on désire proposer une modification des règlements généraux, il faut faire un avis de motion.

Discussion sur l'amendement d'un article et sur le fait qu'on ne peut pas faire ces changements pour le prochain comité exécutif car les critères seront envoyés avant la prochaine Assemblée. Ce pourrait être fait au courant des prochains mois.

SSMU aurait voulu proposer un amendement pour inclure une clause pour qu'un.e officier.ière qui n'est plus étudiant.e puisse briguer un poste. On demande si c'est pour le même poste ou aller dans un autre poste. SSMU répond que pour le même poste ou pas, ça ne fait pas de différence.

Discussion à savoir si on veut lever les règlements généraux.

Sur PROPOSITION de MAGE-UQAC et APPUYÉ par CSU:

**AM2017-01-15.026**

Il est **RÉSOLU** que soit levé l'article 13, alinéa 1, des Statuts et règlements de l'AVEQ, dans le cadre des élections du mandat 2017-2018, étant donné l'urgence de la situation puisque le prochain congrès sera tenu après la période d'élection.

Adoptée à l'unanimité

L'AGECAR fait part à l'Assemblée de son simili malaise, et désire échanger à ce sujet. Il précise que c'est sans offense au travail de Kristen mais qu'il pense que la force de l'AVEQ est d'être proche. Si on le fait une fois, pourrons-nous le refaire à nouveau? Questionne-t-il. De plus, on se questionne à savoir si une candidature intéressante serait rejetée pour garder une personne qui n'est plus étudiante. On dit qu'il faut éviter le fait que les exécutants.tes n'aient qu'un cours pour être coordonnateur.trice à l'AVEQ.

SSMU rappelle que lors des premières élections, il y avait six postes de libres, et on a élu trois personnes. L'inquiétude est que cela se répète et qu'il n'y ait pas assez de gens qualifiés.

On dit aussi que le maintien d'une mémoire institutionnelle est importante et de la possibilité à l'exécutif présent de se représenter pour un autre mandat.

L'AGECAR comprend la préoccupation de s'assurer qu'il y ait de bons.nnes candidats.tes et pertinent qu'il y en aille. Il a un malaise mais votera en faveur. S'il y a des candidats.tes pertinents.tes se présenter au poste de responsable à la mobilisation et développement associatif, il va falloir favoriser cette autre personne car elle sera membre d'une association nationale.

CONSIDÉRANT les discussions qui viennent d'être tenues;

Sur PROPOSITION de CSU et APPUYÉ par MAGE-UQAC:

**AM2017-01-15.027**

Il est **RÉSOLU** que nonobstant l'article 68 des règlements alinéa 4, que les officiers.ières du mandat 2016-2017 puissent présenter une candidature pour le mandat 2017-2018.

Adoptée à l'unanimité suite au vote

Discussion sur le fait que cela pourrait devenir problématique et que ce soit fait à chaque année.



L'AGEUQTR demande le vote, avec un caucus de 3 minutes auparavant.

Pour : 4

Contre : 0

Abstention : 1

L'AGEUQTR désire que son abstention soit notée au procès-verbal.

CSU, SSMU et l'AGECAR signalent que dans le cas où un.e exécutant.e actuel.le se représenterait à cause de cet amendement, et qu'une autre personne s'y présenterait, ces associations prioriseraient la nouvelle candidature.

Discussion sur les malaises, et du fait qu'il aurait été possible de tenir ces discussions en huis clos sans la présence des officiers.ières du comité exécutif de l'AVEQ.

## **10. AFFAIRES INTERNES**

### **a. CONDITIONS DE TRAVAIL DES RESPONSABLES**

CSU rappelle que Johny a démissionné pour des raisons personnelles, dont une des raisons était le remboursement de prêts et bourses. Tous sont des étudiants.es et membres de comité exécutif d'associations, on a une position de payer nos employés.ées un salaire qui permet de pouvoir payer pour les besoins de base (loyer, nourriture, habillement et transport). CSU ont une position adoptée en ce sens et désire s'assurer que ce problème n'est pas vécu par les exécutants de l'AVEQ.

Sur PROPOSITION de AGEUQTR et APPUYÉ par AGECAR:

#### **AM2017-01-15.028**

Il est **RÉSOLU** que soit fait un huis clos dans la présence des exécutants.tes de l'AVEQ.

Adoptée à l'unanimité

Sur PROPOSITION de MAGE-UQAC et APPUYÉ par AGECAR:

#### **AM2017-01-15.029**

Il est **RÉSOLU** que soit levé le huis clos.

Adoptée à l'unanimité

Sur PROPOSITION de CSU et APPUYÉ par AGEUQTR:

#### **AM2017-01-15.030**

Il est **RÉSOLU** que, applicable à compter du mandat 2017-2018, les exécutants.tes et exécutantes du comité exécutif de l'AVEQ travaillent de 30 à 35 heures avec un salaire viable, qui sera décidé lors de la prochaine Assemblée des membres.

Adoptée à l'unanimité

AGECAR demande si les associations ont besoin de faire du travail en aval pour définir ce qu'est un salaire viable. Le conseiller à l'exécutif comprend qu'il fera les recherches et une synthèse.

MAGE-UQAC dit que, dans cette optique, il serait bien que pour la prochaine Assemblée il y ait une politique plus claire sur sujet des salaires.

Ne pas hésiter à contacter le MAGE-UQAC au niveau des ressources humaines.

Il faudra que le tout soit inclus dans les règlements généraux afin d'éviter que cela soit modifiable lors d'Assemblée des membres.

Christopher Gyorffy déclare son conflit d'intérêt et invite l'Assemblée à voir ce qui fut produit à cet effet.

On prend une pause pour se restaurer. Nous reprendrons par la suite.

### **b. BUREAU(X)**

On reprend le cours de l'Assemblée à 13 h 08 et le présidium a été modifié. Maintenant Hélène Villeneuve sera la présidente d'assemblée alors que Geoffrey Pruneau sera le secrétaire d'assemblée.

L'AVEQ explique qu'ils ont des difficultés avec les bureaux à distance ou chez CSU. Il faudrait penser à avoir des bureaux propres à l'AVEQ avant le prochain congrès de mi-avril. Les bureaux pour le 1<sup>er</sup> avril, équipés pour le 2 mai.

Discussion sur si les bureaux de l'AVEQ doivent rester à Montréal ou à Trois-Rivières. On précise que ça devient plus compliqué de partir en région et on pense que Montréal reste un point stratégique pour le moment, quitte à déménager en région plus tard. On souhaite éviter le « montréalocentrisme ».

Christopher Gyorffy dit que Montréal facilite les relations pour les anglophones de l'Assemblée.

L'AGECAR dit que l'exécutif est de Montréal pour l'instant et qu'il serait intéressant d'avoir d'autres bureaux s'il y a des exécutants d'autres universités en région.

CSU confirme qu'il est important d'accommoder tout le monde quel que soit la provenance.

Le MAGE-UQAC dit que de trouver un bureau à l'UQAC peut être compliqué et qu'il y a des rénovations prévues dans les années à venir.

Sur PROPOSITION de MAGE-UQAC et APPUYÉ par CSU:

Il est RÉSOLU que le bureau de l'AVEQ reste à Montréal.

Sera amendée

Le MAGE-UQAC propose un amendement :

Sur PROPOSITION de MAGE-UQAC et APPUYÉ par CSU:

Il est RÉSOLU que soit modifiée la résolution suivante :

Il est RÉSOLU que le bureau de l'AVEQ reste à Montréal.

Pour la suivante :

Il est RÉSOLU que le bureau de l'AVEQ reste à Montréal, mais que les universités de régions aient un bureau en région et travaillent à faire une place pour les exécutifs dans leur université.

Sera amendée

Discussion sur le fait de ce qui peut être fait si un.e exécutant.e veut travailler de chez lui.elle. On dit qu'il faut éviter cela si la personne vient de la région de Montréal, qu'on

accommode les régions. Enfin, on dit qu'il est essentiel d'instaurer un climat sein pour les associations et que c'est un incitatif pour que les régions s'impliquent.

Sur PROPOSITION de AGECAR et APPUYÉ par MAGE-UQAC:

**AM2017-01-15.031**

Il est RÉSOLU que soit modifiée la résolution suivante :

Il est RÉSOLU que le bureau de l'AVEQ reste à Montréal, mais que les universités de régions aient un bureau en région et travaillent à faire une place pour les exécutifs dans leur université.

Pour la suivante :

Il est RÉSOLU que le bureau de l'AVEQ reste à Montréal, mais que les universités de régions aient un bureau en région et travaillent à faire une place pour les exécutifs dans leur université, et qu'une discussion ait lieu au début de l'année 2018 pour accommoder tout le monde.

Adoptée à l'unanimité

On dit que la date doit être flexible et qu'on devrait discuter en fonction de l'avancement des choses et que l'accommodation permet de se réadapter quand il le faut. On pourra voir à établir un deuxième bureau suite aux élections.

#### **c. VISION POUR LE PERSONNEL PERMANENT**

L'AVEQ apporte la suggestion pour les permanents.es de procéder à l'embauche de plus d'employés.ées serait bien. On parle notamment d'un poste de graphiste, un de chercheur.euse, etc.

Le MAGE-UQAC dit que ces postes sont pertinents et demande combien, qui, quand. On propose que chacun.e regarde dans son campus pour les postes pertinents et qu'on pourra statuer à la prochaine Assemblée.

Sur PROPOSITION de MAGE-UQAC et APPUYÉ par AGEUQTR:

**AM2017-01-15.032**

Il est RÉSOLU que les membres regardent au niveau des postes et de la structure au sein de leur association et envoient une liste de postes avec descriptif et le processus d'embauche afin de faire un appel d'offre formelle à la prochaine Assemblée.

Adoptée à l'unanimité

L'AGECAR dit qu'il s'agit d'une proposition intéressante et que ça pourrait être intéressant d'avoir une permanence à Montréal et une autre ailleurs qui serait plus mobile.

CSU dit qu'après les élections on en saura plus sur les exécutants.es.

On rappelle la distinction entre permanent.e et exécutants.es en régions.

#### **d. DROIT DE PROPOSITION DES ASSOCIATIONS CONSTITUTIVES**

CSU désire tenir une petite discussion pour avoir un feedback. Il propose un tour de table afin de réfléchir sur comment rendre l'AVEQ plus intéressante pour les membres. On discute sur la possibilité d'offrir un droit de proposition aux associations constitutives des associations universitaires.

L'AGECAR dit que cela permettrait de rapprocher l'AVEQ des associations modulaires.

On discute à savoir si cela peut venir de n'importe quel membre de l'université, de la possibilité mais à condition d'avoir de l'encadrement. On dit que les propositions devraient être faites par les associations et non pas par les étudiants.es. On discute à limiter le tout aux associations membres de l'AVEQ. On dit également qu'il faut mieux encadrer les documents et proposition pour les avoir avant l'Assemblée.

On discute à savoir quel pourrait être le processus, les filtres qui devront être mis en place, etc.

On dit qu'on a déjà essayé cela par le passé et que ça a tué l'association. Bien que le droit de parole à tous et toutes soit important, les propositions devraient passer par le comité exécutif de l'association générale afin de mieux filtrer les propositions. L'AVEQ est une association organique qui se doit de faire participer ses membres. C'est une association militante mais qui est aussi proche des associations membres. Il faudrait éviter de donner le droit de vote à tout le monde librement.

Le MAGE-UQAC dit qu'il n'a pas de problème pour que l'association générale filtre les propositions des associations modulaires, mais qu'il faut d'abord consolider l'AVEQ.

L'AGECAR dit qu'on pourrait rassembler les idées pour accélérer le processus.

CSU dit qu'il peut travailler sur les suggestions apportées et qu'il serait pertinent d'avoir un guide de vulgarisation de l'AVEQ

#### **e. CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'AVEQ dit qu'il y a eu deux démissions au conseil d'administration de l'AVEQ et que pour le moment il ne reste qu'un seul administrateur, et qu'un CA avec un seul administrateur ce n'est pas un CA correct.

On explique que l'Assemblée doit tout d'abord accepter les démissions avant de nommer de nouveaux administrateurs ou nouvelles administratrices.

Sur PROPOSITION de CSU et APPUYÉ par AGECAR:

**AM2017-01-15.033**

Il est <b>RÉSOLU</b> que l'Assemblée accepte les démissions de Jean-René Leblanc et Maxime Blanchette de leurs postes d'administrateurs.
--

Adoptée à l'unanimité

Sur PROPOSITION de AGECAR et APPUYÉ par CSU:

**AM2017-01-15.034**

Il est RÉSOLU que soit nommée Marie-Ève Lajeunesse à titre d'administratrice au conseil d'administration de l'AVEQ pour la fin du mandat 2016-2017.

Adoptée à l'unanimité

Sur PROPOSITION de CSU et APPUYÉ par MAGE-UQAC:

**AM2017-01-15.035**

Il est **RÉSOLU** que soit nommé Christopher Gyorffy à titre d'administrateur au conseil d'administration de l'AVEQ pour la fin du mandat 2016-2017.

Adoptée à l'unanimité

**11. PROCHAINE ASSEMBLÉE**

Sur PROPOSITION de AGEUQTR et APPUYÉ par CSU:

Il est **RÉSOLU** que la prochaine réunion de l'Assemblée des membres se tienne chez l'AGEUQTR.

Sera retirée à la demande de l'Assemblée

Le MAGE-UQAC dit que la date pour la tenue de cette rencontre est la dernière semaine de mars selon les règlements.

Discussion sur le dernier congrès qui s'est déroulé à Montréal et qu'on devrait donc aller à Trois-Rivières pour changer du « montréalicisme ».

Discussion sur le fait que la tenue de la prochaine Assemblée serait mieux à la mi-avril.

CONSIDÉRANT le temps et les renouvellements de poste des associations membres;

CONSIDÉRANT les renouvellements de postes de l'AVEQ;

Sur PROPOSITION de CSU et APPUYÉ par l'AGECAR:

**AM2017-01-15.036**

Il est **RÉSOLU** que soit levé le règlement 31.1 concernant la date de la tenue de l'Assemblée des membres.

Adoptée à l'unanimité

Discussion sur les dates possibles, des dates de référendum, notamment pour le MAGE-UQAC, du fait que ce sera plus compliqué de tenir une Assemblée durant la période référendaire d'une association, de l'hébergement, du fait que le 22 avril est souvent une journée de manifestation, etc.

Sur PROPOSITION de MAGE-UQAC et APPUYÉ par CSU:

**AM2017-01-15.037**

Il est **RÉSOLU** que la prochaine Assemblée soit tenue à Montréal (SSMU) les 22 et 23 avril pour respecter l'alternance Montréal-région.

Adoptée à l'unanimité

**12. APPROBATION DES RECOMMANDATIONS DES COMMISSIONS ET INSTANCES**



CSU suggère de faire le tour des commissions et propose un amendement :

Sur PROPOSITION de CSU et APPUYÉ par MAGE-UQAC:

**AM2017-01-15.038**

Il est **RÉSOLU** que soit modifié l'article 2 du cahier de positions de l'AVEQ suivant :

L'AVEQ reconnaît les différents enjeux sociaux politiques et économiques créent de différentes expériences marginalisées et intersectorielles pour les femmes, les personnes ne reconnaissant pas aux genres binaires présentant des barrières À plusieurs strates basées sur la race, le genre, la sexualité, la religion, l'ethnicité, etc.

pour le suivant :

L'AVEQ reconnaît les différents enjeux sociaux politiques et économiques créent de différentes expériences marginalisées et intersectorielles pour les femmes, les personnes ne reconnaissant pas aux genres binaires présentant des barrières À plusieurs strates basées sur la race, le genre, la sexualité, la religion, l'ethnicité, etc., entre autres l'accès aux études supérieures.

Adoptée à l'unanimité

Sur PROPOSITION de CSU et APPUYÉ par AGE CAR:

**AM2017-01-15.039**

Il est **RÉSOLU** que l'Assemblée adopte les propositions adoptées lors des commissions tenues le samedi 14 janvier 2017.

Adoptée à l'unanimité

**13. APPROBATION DES DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE**

Sur PROPOSITION de CSU et APPUYÉ par AGE CAR:

**AM2017-01-15.040**

Il est **RÉSOLU** que soient approuvées les décisions de l'Assemblée tenue le samedi 14 janvier et le dimanche 15 janvier 2017.

Adoptée à l'unanimité

**14. VARIA**

L'AGEUQTR explique qu'il y aura un rassemblement national académique dans 2 semaines et qu'il faut se décider avant mardi.

Le MAGE-UQAC rappelle qu'il y aura un Thèsez-vous à Alma prochainement.

On remercie le MAGE-UQAC pour son accueil, toute l'Assemblée et les traductrices.

**15. CLÔTURE**

Sur PROPOSITION de AGE CAR et APPUYÉE par AGEUQTR :

**CMDA2017-01-15.041**

Il est **RÉSOLU** que soit levée l'assemblée à 14 h 40.

Adoptée à l'unanimité

---

Hélène Villeneuve  
Secrétaire d'assemblée